

Lettre à M. le Président de la République, suite à la scandaleuse inauguration de la Mosquée d'Argenteuil

M. Barreau Alexandre

Paris le 30.06.2010

Monsieur Le Président de la République Française,
Nicolas Sarkozy, Palais de l'Elysée,
55 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

Objet : inauguration de la grande mosquée d'Argenteuil.

Monsieur le Président de la République,

En violation de la laïcité le Premier ministre a inauguré le vingt-huit juin la grande mosquée d'Argenteuil et a tenu au sujet des cultes lors de son discours inaugural, le suivant propos, « la République les reconnaît tous, à égalité et les respecte tous ».

Cette position en ces lieux est historiquement horrifiante.

—

Un haut représentant de l'Etat qui inaugure une mosquée, ne dit pas au peuple la fraternité qu'il doit partager avec les musulmans, mais l'oblige à estimer la chose sacrée de l'islam. Il établit un crime moral d'apostasie.

Si la République inaugure une mosquée, quel lieu inaugurerait-elle pour les incroyants ? Cette inauguration nie la liberté de ne pas avoir de culte, de mésestimer un culte ou de hiérarchiser le danger des cultes entre eux, elle interdit de nier la vertu des cultes ou d'un culte en opposition à d'autres, par la reconnaissance de « l'ensemble des cultes à égalité ».

La laïcité n'est pas la reconnaissance de l'ensemble des cultes et jamais à égalité, elle ne reconnaît au contraire aucun culte pour que toutes les inégalités de croyances et

d'incroyances puissent demeurer libres.

L'impartialité de la République est le préalable pour que les croyants et incroyants acceptent de lui déléguer la défense et l'exercice coercitif de cette défense, de leur liberté de croire ou de ne pas croire.

Lorsque cette impartialité n'est plus, qu'une mosquée est de droit inaugurée, les croyants et incroyants qui observent la République accorder ses faveurs à un culte souvent fasciste, ne peuvent plus lui déléguer la défense de leurs libertés ; ils récupèrent alors criminellement la charge de cette défense.

Des croyants de toutes confessions, des athées, des agnostiques, des déistes, remettent ainsi en cause avec une rage de moins en moins dissimulée le pacte laïc, relativement à la confiance qu'ils ne peuvent plus accorder à la République pour défendre leur liberté de culte et celle de blasphémer les cultes, la République oeuvrant indirectement contre eux tous à émanciper un fascisme politico islamiste, alors qu'elle devrait astreindre les croyants à fonder pour l'Occident le « protestantisme de l'islam ».

A la seule demande des musulmans le consensus issu des guerres de religions est ainsi remis en cause, le consensus laïc est brisé et une « République cultuelle » est fondée !

Devant pareil succès, les musulmans oeuvrent déjà dans la République à fonder un califat virtuel de droit autonome islamique et revendiquent un doublement du nombre des mosquées.

—

Loin de gagner l'adhésion des populations musulmanes, le Premier ministre est dans cette mosquée à Argenteuil pour ces membres du régime social islamique, pareillement aux « infidèles » ou « apostas », un « associateur ».

Le peuple de la « oumma » négocie avec les « associateurs » avant d'être en capacité, soit, de les obliger à la Salât et à l'acquiescement de la Zakât, soit, selon le concept mis en oeuvre depuis les califats, « d'ôter la vie aux associateurs ».

Sourate 9, At-Tawbah, vers.5 :

« Tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. ».

L'islam n'est pas une race, la France par cette « dhimmitude » s'annihile, liquide notre sécurité et la pérennité de nos libertés.

—

« La République ne reconnaît aucune communauté » est une phrase à constitutionnaliser.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

M. Alexandre Barreau